n°54 // Juillet - août 2020

Nieppe mag



Bulletin municipal d'informations Actualité: www.nieppe.fr f Ville de nieppe

Actualité	p. 4 - 7
Elections municipales	
Vie culturelle	p. 8 - 9
Lectures estivales	
Vie associative	p. 10
Vie économique Ouvertures	p.12-13
Histoire	p. 14
Enfance/Jeunesse	15
Avis/Agenda	p. 16 - 17
Tribune	p. 18 - 19
Retro	p. 20

Nieppe mag n° 55 septembre-octobre 2020 :
les avis et publications doivent être
envoyés avant le 7 août 2020
à l'adresse suivante :
communication@ville-nieppe.fr



Nieppe mag n° 54 – Juillet/août 2020 Bulletin municipal d'informations édité par la ville de Nieppe

**Directeur de la publication :** Roger Lemaire **Crédit photos :** " service communication "

sauf mention contraire.

Impression: Alliance Partenaires Graphiques (imprimé sur du

papier recyclé avec des encres à base végétale). **Diffusion :** ville de Nieppe.

Parution et dépôt légal : juillet 2020.

**ISSN:** 1241 2651

Contact: service " communication ", mairie 249, place du Général-de-Gaulle 59850 NIEPPE - ☎ 03 20 38 80 00

## Piscine intercommunale



# Un plouf de soulagement

La piscine Calyssia a ouvert ses portes de nouveau fin juin selon un fonctionnement presque normal. Profitons-en!

La piscine Calyssia a ouvert de nouveau ses bassins au public, depuis fin juin! La bonne nouvelle est d'ailleurs totale puisque tous les espaces de l'établissement sont accessibles, tandis que les activités d'aquagym et d'aquabike ont également repris.

Il faudra tout de même porter un masque entre l'accueil et les cabines, et suivre un sens de circulation entre les bassins. Les amateurs de sensations fortes pourront se lancer dans le toboggan, avec toutefois des horaires d'ouverture un peu allégés (fermé le midi essentiellement). Quant aux horaires, Calyssia a d'ores et déjà adopté son planning d'été.

Retrouvez toutes les infos pratiques pour accéder à Calyssia sur son site officel :

https://www.vert-marine.info/calyssia/







## Édito

Je suis heureux de pouvoir ouvrir le premier Nieppe Mag de cette nouvelle mandature, et vous remercie de votre confiance.

L'année 2020 restera dans les mémoires comme une année à part, une année où nos convictions les plus inébranlables, nos certitudes empreintes d'habitudes, tout ce qui était notre quotidien, aura basculé!

Pour certains, tragiquement avec la maladie et la mort! Ayons en pensée celles et ceux qui ont été éprouvés ou qui nous ont quittés, victimes de ce terrible virus... ainsi que leurs familles, qui ont été bien souvent empêchées d'accompagner leur défunt.

Pour d'autres, la majorité d'entre nous, cela a été le confinement total, inédit... Au diable, les sorties, les visites, les rencontres, les promenades...

Pour les familles, l'activité familiale, les enfants privés de scolarité, ont occupé notre existence pendant ces 11 semaines. Certains ont dû conjuguer cela avec le télétravail, quand d'autres ont vu leurs activités réduites à peu de choses...et leurs sources de revenus à sec! Pour nos ainés, ce fut surtout l'isolement d'avec leur proches, leurs voisins, que nos services et bénévoles se sont efforcés de compenser par des visites et l'aide aux courses.

Aujourd'hui nous sommes passés par plusieurs phases de déconfinement, avec retour aux activités normales de chacun ou presque...

Le 28 juin dernier, le second tour des élections municipales a pu enfin se dérouler... 3 mois après le premier tour, du jamais vu, comme jamais vu non plus une abstention aussi élevée !

A tout jamais, ces élections seront jumelées avec la Covid...

Mon équipe et moi-même, déjà en tête au soir du 1er tour le 15 mars, avons naturellement été élus le 28 juin... Je remercie à nouveau nos électeurs et électrices qui n'ont pas hésité à se déplacer et à nous accorder leurs suffrages.

Samedi 4 juillet, les conseillers municipaux ont été installés dans leurs fonctions, tel que vous pourrez le découvrir dans ce numéro...

Cette année, le début du mandat coïncide avec le démarrage de la période estivale. Cela n'empêchera pas à notre équipe de s'engager pour compenser le retard dû au confinement, avec en 2° quinzaine de juillet, la mise en place des commissions et le vote du budget.

Côté activités, la ducasse à partir du 17/07, la poursuite des CVL d'été...

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances...

Portez-vous bien!



**Roger LEMAIRE** Maire de Nieppe

## Résultats des deux tours de l'élection municipale et communautaire



Proclamation des résultats à la salle Line Renaud.

Les élections municipales ont connu leur épiloque samedi 4 juillet avec l'installation du nouveau conseil. Après un premier tour organisé dimanche 15 mars et un deuxième tour dimanche 28 juin, 15 semaines se sont écoulées. Entre les deux tours, la période de confinement nécessaire pour empêcher la propagation du virus et un arrêt total des activités, reléquant bien loin l'intérêt du scrutin.

Boudées par une partie des électeurs, ces élections resteront dans les mémoires pour avoir établi un nouveau record de l'abstention.

#### Premier tour

Electeurs inscrits	6 250	
Votants	2 619	
Bulletins nuls	53	
Bulletins blancs	17	
Suffrages exprimés	2 549	
Ont obtenu		
Le Défi Nieppois Rassemblement national - <b>Didier Lejeune</b>	248	9,73
Nieppe Notre engagement c'est vous ! - Fabrice Delannoy	678	26,60
Vivons Nieppe Ensemble - Roger Lemaire	1 110	43,55
Nieppe, Dynamique citoyenne - Carole Dumont	513	20,13
Total	2 549	100 %

#### Second tour

Electeurs inscrits	6 260	
Votants	2 279	36,41 %
Abstention	3 981	63,59 %
Bulletins nuls et blancs	49	0,78 %
Suffrages exprimés	2 230	35,62
Ont obtenu		

	Nombr	e de voix	Nombre de sièges au conseil municipal	Nombre de sièges à la CCFI
Nieppe Notre Engagement c'est vous ! Fabrice Delannoy	736	33 %	5	1
Vivons Nieppe Ensemble Roger Lemaire	1 104	49,51%	22	5
Nieppe, Dynamique citoyenne Carole Dumont	390	17,49%	2	0

# 29 conseillers

Vivons Nieppe ensemble (22 élus)



Roger Lemaire, Marie Sandra, Pascal Codron, Catherine Vanloot, Jérémy Lenoir, Brigitte Dufour, Michel Gisquière, Sabine Temmerman, Franck Meurillon, Rebecca Elsens, Bruno Darry, Raymonde Vancayzeele, Pascal Lassue, Lauriane Fertein, Michel Cointe, Claudia Lecoeuche, Stéphane Parisseaux, Marie-Laure Vancleenputte, Jean-Michel Stienne, Fatna Kasimi, Philippe Descamps, Delphine Darthoit.

• 5 conseillers communautaires : Roger Lemaire, Marie Sandra, Pascal Codron, Sabine Temmerman, Franck Meurillon.

#### Nieppe votre engagement c'est vous (5 élus)











Fabrice Delannoy, Caroline Houste, David Dommesent, Delphine Nevelestyn, Dominique Decoune.

• 1 conseiller communautaire : Fabrice Delannoy.

### Nieppe dynamique citoyenne (2 élus)





Carole Dumont, Jérôme Rénier.

Pas de conseiller communautaire.

#### Installation du conseil

Philippe Descamps remet l'écharpe à Roger Lemaire.

Samedi 4 juillet se tenait à la salle Line Renaud, dans le respect des conditions sanitaires, le conseil municipal d'installation.



Philippe Descamps, conseiller et doyen d'âge de l'assemblée, a ouvert la séance et a procédé à l'élection du maire. Seul candidat, Roger Lemaire, a été élu à la majorité. Après avoir endossé l'écharpe majorale, il a poursuivi la séance avec le point suivant qui était la détermination du nombre d'adjoints et dans la foulée, leur élection.

## Présentation des 8 adjoints

#### Pascal Codron (Premier adjoint)

adjoint sortant. Retraité, auparavant directeur d'une école d'ingénieurs. De 2014 à 2020, Pascal Codron a occupé le poste de vice-président délégué à la vie économique à la communauté de communes de Flandre Intérieure.



Ses délégations municipales restent pratiquement identiques à celles du mandat précédent, s'ajoutent cependant les travaux et l'environnement.

- ☐ Développement économique commerce emploi agriculture tourisme travaux environnement.
- Contact : adjt.pcodron@ville-nieppe.fr

Marie Sandra (2º adjointe), nouvelle adjointe, conseillère en économie sociale et solidaire. Sa délégation couvrira un domaine qu'elle connaît et maîtrise.



- ☐ Affaires sociales solidarité insertion santé aînés.
- Contact : adjt.msandra@ville-nieppe.fr

Jérémy Lenoir (3° adjoint), adjoint sortant, cet agent administratif accroche la jeunesse à sa délégation.

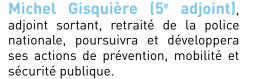
- ☐ Vie associative sports jeunesse cérémonies.
- ${\mathscr F} \ {\sf Contact:adjt.jlenoir@ville-nieppe.fr}$



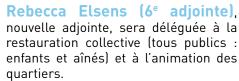
#### Catherine Vanloot (4<sup>e</sup> adjointe), nouvelle adjointe, chef d'entreprise de son état et mère de 4 enfants, elle aura

son état et mère de 4 enfants, elle aura à cœur de se préoccuper des questions éducatives et du domaine de l'enfance.

- ☐ Écoles périscolaire enfance.
- Contact : adjt.cvanloot@ville-nieppe.fr



- ☐ Prévention sécurité publique mobilité services à la population.
- Contact : adjt.mqisquière@ville-nieppe.fr





- ☐ Contact: adjt.relsens@ville-nieppe.fr
- Restauration collective animation des quartiers

Franck Meurillon (7° adjoint), adjoint sortant, ingénieur CNAM et gérant de société, est très investi dans l'étude du sol nieppois et dans l'économie durable.



- ☐ Urbanisme développement durable.
- Contact : adjt.fmeurillon@ville-nieppe.fr

Brigitte Dufour (8° adjointe), nouvelle adjointe, cette responsable administrative et comptable dans le civil, se préoccupera des quelque 160 agents de la commune et proposera une nouvelle programmation culturelle



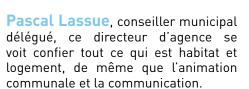
- ☐ Personnel culture.
- ☞ Contact : adjt.bdufour@ville-nieppe.fr

2 conseillers municipaux délégués ont également été nommés





- ☐ Finances suivi du plan pluriannuel d'investissement grands travaux.
- Contact : adjt.bdarry@ville-nieppe.fr





- ☐ Habitat logements sociaux animation de la commune communication.
- Contact : adjt.plassue@ville-nieppe.fr

Dans le Nieppe mag n° 55 (septembre/octobre) (rentrée), les adjoints communiqueront les jours, heures et lieux des permanences qu'ils assureront régulièrement.



## Actualité

A la fin de la séance du conseil, lecture a été donnée de la charte de l'élu local

- 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
- 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
- 3. L'élu local veille à prévenir ou faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
- 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat et de ses fonctions à d'autres fins.
- 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend des comptes des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Avant de donner la parole aux chefs de file des deux autres listes, le maire Roger Lemaire a pris la parole :



« Je vous remercie pour votre confiance pour conduire à nouveau notre ville et la faire évoluer dans le bon sens. Je prends l'engagement d'être au service des Nieppois. Ce sera un investissement certain. Forts de nos compétences, nous sommes porteurs d'un projet d'avenir, ambitieux, politique, social, économique, éducatif et environnemental. Nous serons à l'écoute de tous pour connaître vos attentes et vos inquiétudes par des réunions publiques. Conscients de nos responsabilités, nous travaillerons ensemble pour le bien de tous. »

#### Conseil municipal en urgence

Un premier conseil municipal s'est tenu mercredi 8 juillet, selon la procédure d'urgence, afin d'élire les délégués auprès de deux syndicats intercommunaux (SCEPAA et SIECF) qui en avaient fait la demande.

Ont été élus au Syndicat pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentiéroise (SCEPAA) :

- -Délégués titulaires : Michel Gisquière Jérémy Lenoir.
- -Délégués suppléants : Bruno Darry Marie-Laure Vancleenputte.

Ont été élus au Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre - Territoire d'énergie Flandre (SIECF) :

- Délégués titulaires : Franck Meurillon Michel Cointe.
- Délégués suppléants : Jean-Michel Stienne Sabine Temmerman.

#### Deux autres réunions ont été programmées :

- -mercredi 15 juillet (commissions, règlement intérieur)
- -jeudi 30 juillet (budget).
- ♥ Nieppe mag rendra compte de ses deux conseils dans le prochain numéro.



Le conseil municipal au complet.



Le maire, les adjoints et conseillers délégués.

### Avis « canicule »

Si un phénomène de canicule venait à se produire, il faut savoir qu'un registre est ouvert au CCAS, 1442 rue d'Armentières **a** 03 20 38 80 30 – contact-ccas@ville-nieppe.fr afin que les personnes âgées de plus de 65 ans handicapées ou isolées, susceptibles de souffrir de la chaleur, puissent y être inscrites à leur demande ou celle d'un tiers informé de leur isolement et/ou de leur éventuelle détresse. Ces personnes feront l'objet d'une ou

plusieurs visites et/ou d'appels téléphoniques...

N'oubliez pas les bons réflexes à adopter en cas de canicule ou de fortes chaleurs :

- Mouiller son corps,
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour,
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches,
- Manger en quantité suffisante,
- Ne pas boire d'alcool,
- Eviter les efforts physiques,
- Boire régulièrement de l'eau.





# Opération tranquillité vacances

Les vacances approchent... Protégez vos biens, pensez à  $l'\mathbf{0}$ pération  $\mathbf{T}$ ranquillité  $\mathbf{V}$ acances :

Durant les vacances et toute l'année, en votre absence, les services de la police municipale peuvent surveiller votre domicile ou votre commerce.

Ce dispositif, totalement gratuit, permet aux particuliers et commerçants amenés à s'absenter de demander aux forces de l'ordre de surveiller leur domicile par des patrouilles.

Le formulaire d'inscription est à retirer au poste de police municipale, 105, place du Général-de-Gaulle, à compléter et à remettre à la police municipale.



## Conseil des Sages





Le « Fil d'Ariane », c'est pour bientôt...

Pour rappel : Le fil d'Ariane, c'est le nom de l'opération qui consiste à déposer une petite boîte susceptible de sauver la vie de personnes isolées en cas d'intervention des services d'urgence. Celle-ci est déposée dans la porte du réfrigérateur et signalée par un autocollant visible sur la face externe de la porte. A l'intérieur de la boîte, une fiche contenant les renseignements de la personne, dont la partie médicale est remplie par le médecin. Le secret médical est bien évidemment préservé.

La distribution pourra effectivement démarrer à partir du 4° trimestre 2020 suivant les conditions sanitaires prévalant à ce moment-là. Sont notamment concernées les personnes de 75 ans et plus. Le conseil des Sages et le CCAS sont mobilisés pour cette opération.

Le temps du confinement est passé. Le fil d'Ariane va pouvoir bientôt dérouler sa pelote à Nieppe...

Plus d'informations : CCAS 1442 rue d'Armentières 🕿 03 20 38 80 30 – contact-ccas@ville-nieppe.fr

## Vie culturelle

## A l'espace culturel Maurice-Schumann

Horaires d'été

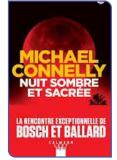
du mercredi 1er juillet au samedi 12 septembre inclus :



### Lectures de vacances



Champ de tir /
Linwood Barclay



Nuit sombre et sacrée /
Michael Connelly



Et que ne durent que les moments doux / Virginie Grimaldi



Nos résiliences /
Agnès Martin-Lugand



Guillaume Musso



Né sous une bonne étoile / Aurélie Valognes



Il était deux fois / Franck Thilliez

# Suggestions pour les jeunes et les plus jeunes



L'arrêt du cœur ou comment Simon découvrit l'amour dans une cuisine ?/ Agnès Debacker



L'aube sera grandiose / Anne-Laure Bondoux



Ducobu, l'idole des écoles Godi/ **Zidor** 



Anatole Latuile « Et que ça saute » **Dider/Muller/Devaux** 



Quatre sœurs et les secrets de Paris/ **Sophie Rigal Goulard** 



Tout ce que je sais sur les chats/ **Melois/Spiessert** 

Exposition des travaux des enfants des écoles, du mercredi 1er juillet au samedi 29 août, venez découvrir les réalisations des enfants à l'occasion de leur projet scolaire 2019/2020



## **Animations culturelles**

Si le contexte sanitaire le permet, les animations reprendront à la médiathèque en septembre/octobre :

**L'atelier théâtre** (enfants niveau CE2/CM1/CM2) reprendra **mercredi 30 septembre** de 10 h 30 à 11 h 30, encadré par l'animatrice de l'espace culturel.

**L'atelier jeux** aura lieu **mercredi 7 octobre**, de 15 h 30 à 16 h 30 à l'espace culturel.

Activité gratuite proposée une fois par mois pour les enfants (à partir de 3 ans)

Animation **Contes d'un soir** vendredi 16 octobre de 17 h 30 à 18 h 30 pour les tout-petits jusqu'à 3 ans.

Les jeunes du **Comité de lecture ados** (11/16 ans) se réuniront **samedi 26 septembre** à l'occasion du festival du livre de 16 h 30 à 17 h 30 autour des livres policiers puis un mercredi par mois aux mêmes horaires.

**Inscriptions à partir du mercredi 9 septembre**. L'enfant ou le jeune, doit être adhérent de l'espace culturel. Les animations sont toujours gratuites et n'ont jamais lieu pendant les vacances scolaires.

Sur vos tablettes : **le Festival du livre** se déroulera du mardi 22 au samedi 26 septembre.

## Boîte de retour des ouvrages



Afin de faciliter les retours des ouvrages empruntés, une boîte a été installée devant l'espace culturel Maurice-Schumann, vous pouvez ainsi venir y déposer les supports, en dehors des heures d'ouverture. L'équipe de l'espace culturel reste à votre écoute pour vous apporter les conseils de lecture, n'hésitez pas à consulter le site www.mediathequesenflandre.fr pour consulter votre compte lecteur et effectuer vos réservations en ligne.

## Ecole municipale de musique

L'heure de la rentrée sonnera en septembre !



L'école municipale de musique a fermé ses portes en mars et les ouvrira de nouveau en septembre prochain. En effet, à l'issue de la période de confinement, la municipalité n'a pas souhaité faire reprendre les élèves de manière à les préserver de l'épidémie de Covid.

Les dossiers de réinscription ont été transmis aux élèves de l'école municipale de musique par courriel courant juin et seront à remettre au directeur de l'école municipale de musique uniquement lors des permanences qu'il assurera à la rentrée de septembre et non par courrier, mail ou dans la boîte aux lettres.

L'inscription ne sera validée que si le dossier est complet.

Le directeur se tiendra à votre disposition :

Mercredi 2 septembre de 9 h 30 à 12 h - vendredi 4 de 15 h 30 à 19 h - samedi 5 de 9 h 30 à 12 h

Pour les nouvelles inscriptions uniquement, le directeur de l'école municipale de musique se tiendra à votre disposition :

Mardi 8 septembre de 16 h à 19 h - mercredi 9 de 9 h 30 à 12 h - vendredi 11 de 16 h à 19 h - samedi 12 de 9 h 30 à 12 h. ■

## Forum des associations



Forum 2019, un stand parmi d'autres.

Le forum des associations se déroulera dimanche 6 septembre de 10 à 17 h à la salle omnisports avec des mesures de sécurité. Le port du masque y sera obligatoire et des règles de distances seront à respecter.

## Miss Nieppe



L'élection de Miss Nieppe est reportée à 2021 car l'organisation de cette soirée, prévue début novembre, génère trop de contraintes à respecter en raison de la crise sanitaire.

Bonne nouvelle pour Chloé, Sixtyne et Valentine, leur règne n'en sera que plus long...! ■

•••••••••

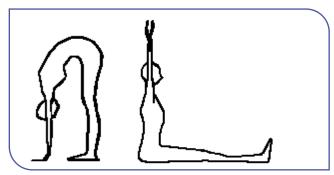
## Parcours du cœur



Le Parcours du cœur, un temps prévu a été annulé par la Fédération française de Cardiologie...

Rendez-vous au printemps 2021...

## **Gymnastique nieppoise**



La reprise des cours de Gymnastique nieppoise (hommes et femmes) aura lieu **mercredi 2 septembre** de 19 h à 20 h et vendredi 4 septembre de 8 h 55 à 9 h 55, à la salle de sports au sol, complexe Emile-Dehouck.

Venez tester gratuitement votre premier cours en vous rendant directement à la salle.

Cotisation annuelle :  $50 \in$  - Certificat médical obligatoire à l'inscription.

#### Pour tout renseignement et inscription :

Présidente : Colette Buissette **20 03 20 48 70 64**Secrétaire : Annie Billiet **20 03 20 48 55 41** 

## **Niepkerke**





Anciens d'AFN,

les 2 associations de combattants de Nieppe collectent vos souvenirs et vos documents. (récits, photos, lettres...)

Contact : Jean-Claude Delpierre - 426 rue Hector-Berlioz - ( 320 48 72 38) - e-mail : jean-claude. delpierre@wanadoo.fr

Tous les documents vous seront rendus au plus vite et ne seront exploités qu'avec votre autorisation.

La rubrique « Retro » fait pâle figure, mais personne n'en est vraiment surpris ; depuis le mois de mars, toutes les manifestations ont été annulées ou n'ont pas eu lieu...

### Noces d'or - 23 février 2020

Joseph et Ondine Lenoir-Cappe ont connu des noces d'or qu'ils ne sont pas près d'oublier...

Déjà, ils se déplacent à la mairie pour une remise de médaille et quand ils arrivent, il n'en est plus question ! Leur famille et amis proches sont présents... Une fois le couple installé, autre surprise : le premier magistrat cède sa place à un élu qu'ils connaissent bien puisque Mme Lenoir l'a mis au monde... Leur fils (!) Jérémy (\*) a tout préparé – secrètement - avec son frère Samuel. Les heureux jubilaires ont vécu un moment émouvant et drôle à bien des égards surtout au moment de l'évocation de leurs parcours respectifs et de leur vie commune...

(\*) Jérémy Lenoir, adjoint au maire.



#### 8 Mai



Vendredi 8 mai, le 75° anniversaire de la capitulation de l'Allemagne et de la victoire des Alliés se déroulent avec le respect des gestes barrières. La cérémonie en est réduite à sa plus simple expression, confinement oblige...Seuls, le maire, les présidents d'associations patriotiques et les porte-drapeaux ont pris place devant le monument aux morts. ■

## 18 juin

Pour le 80° anniversaire de l'Appel du général de Gaulle, jeudi 18 juin, c'est en petit comité que se sont réunis au mémorial FFI, les élus, les présidents des associations patriotiques et les porte-drapeaux. La cérémonie a été écourtée également en raison de la crise sanitaire...



## Distribution des calculatrices aux élèves de CM2



École Roger-Salengro

Epidémie oblige cette année les calculatrices ont été simplement remises aux élèves sans passage des élus dans les établissements scolaires. Une photo souvenir a été prise dans certaines écoles.

# Nouvelles enseignes et nouvelles activités

## **Chauss Expo**





Chauss Expo a ouvert ses portes depuis juin dernier. Dans un local de  $450~\text{m}^2$ , l'enseigne propose un vaste choix de paires de chaussants, souliers, bottes, pantoufles, sandalettes, de quoi trouver chaussure à son pied !

Magasin Ouvert de 9 h 30 à 19 h

#### Coordonnées:

Chauss Expo – Drève du Bailly 🕿 03 20 00 84 84 📕

# Psychologue, Sophrologue



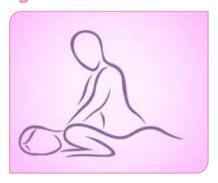
**Céline Dupire** a ouvert son cabinet 258, rue d'Armentières ☎ 06 11 86 18 68 ■

## **Naturopathe**



Jessy Monnier a ouvert son cabinet 30 rue Faidherbe et exercera à mi-temps 258 rue d'Armentières (cabinet d'infirmières) ☎ 06 89 12 78 12 -contact@ jessymonnier.fr ■

## Massage



## **Attila**



Jérôme Laignel a ouvert une agence spécialisée dans les réparations sur tous les types de toitures. L'équipe composée d'un gérant autour duquel se retrouvent plusieurs professionnels expérimentés aux savoirfaire reconnus.

- Horaires du lundi au vendredi : 8 h -18 h.
- Coordonnées **Agence ATTILA** : 392, rue de l'Epinette **7 07 71 88 75 75** mail : armentieres@attila.fr

## **Equinoxe**



Société dirigée par Georges Wattelet,

Entrepôt de 800 m² pour tout ce qui est évènementiel Coordonnées **société Equinoxe**, 392, rue de l'Epinette **200** 06 50 07 70 26 - mail : georgeswattelet@gmail.com.

# La CCFI aide les entreprises et commerces du territoire







#### Aide n°1:

La communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI) a mis en place un fonds d'urgence destiné à venir en aide aux petites entreprises et indépendants du territoire de manière à les aider à surmonter la crise sanitaire traversée actuellement.

A ce jour, 127 entreprises du territoire ont perçu une subvention de la collectivité, pour un montant total de 127 000 €.

A Nieppe 24 commerces ou entreprises ont déposé un dossier de demande

Afin que ce dispositif puisse bénéficier à un plus grand nombre d'entreprises, il a été décidé d'aménager les critères d'éligibilité.

Aussi, des dispositifs antérieurs ont fusionné, et forment désormais un seul dispositif qui s'adresse aux TPE, indépendants, micro-entrepreneurs, professions libérales, hors SCI, inscrits au RCS, RM ou à l'URSSAF:

- De 0 à 10 salariés,
- Eligibles au fonds de solidarité de l'Etat,
- Rencontrant des difficultés de trésorerie,
- Ayant un chiffre d'affaires compris entre 33 200 € et 1M €.

Pour être éligibles, les entreprises ne doivent donc plus justifier d'un refus de prêt bancaire, et de l'obtention du fonds de solidarité de la Région.

De plus, le dispositif (HCR) s'adresse dorénavant aux entreprises du secteur Hôtellerie, Café, Restauration, inscrites au RCS ou au RM, et ayant subi une interdiction d'accueil du public (et non plus une fermeture administrative comme initialement prévu).

A noter que les critères d'éligibilité du dispositif (jeunes entreprises) restent inchangés.

La notice et le formulaire de demande d'aide sont téléchargeables via le lien ci-après : http://www.cc-flandreinterieure.fr/fr/actualite/7613/fonds-urgence-economique

#### Aide n°2:

Face à la crise sans précédent, les élus de la communauté de communes ont décidé d'attribuer une seconde aide directe de 1 000 € en complément de celle déjà versée précédemment.

Ce soutien supplémentaire de la CCFI à destination du secteur hôtellerie, café, restauration, particulièrement impacté, a été versé de manière automatique sans nouvelle demande (fin juin).

Contact 2 03 74 54 00 59 ou par mail:

developpementeconomique@cc-flandreinterieure.fr

## Marché de Noël



Le prochain marché de Noël se déroulera les samedi 5 et dimanche 6 décembre de 10 h à 20 h au Château et parc du Château, si les conditions sanitaires le permettent. Il reste encore quelques places, si vous êtes intéressé, merci de contacter rapidement le service vie économique © 03 20 38 80 00 ou par mail : emplois û ville-nieppe.fr

## Nouveau! Circuit Fromage et Houblon!





Dans le cadre de l'opération nationale « Vélo et Fromages » à la découverte des départements, l'office de tourisme Destination Cœur de Flandre a souhaité mettre en avant le réseau de l'économie laitière du territoire en répondant à l'appel à projet et en proposant 3 itinéraires de découverte cyclotouristique par le premier réseau point nœuds de France « Vallée de la Lys et Monts de Flandre ».

Les circuits sont :

- La Flandre sur un plateau (secteur Mont des Cats, Godewaersvelde, Eecke, Steenvoorde, Terdeghem, Oxelaëre, Cassel, Sainte-Marie-Cappel, Saint-Sylvestre-Cappel).
- Fromage et Houblon (secteur Bailleul, Saint-Jans-Cappel, Nieppe, Steenwerck).
- Saveurs et producteurs de Flandre (secteur Hazebrouck, Morbecque, Thiennes)

Destination Cœur de Flandre a été labellisé « Vélo et Fromages » à l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2020 et représente le département du Nord au niveau national.

Plus d'informations : http://www.departements.fr/velofromages-france-plateau et les itinéraires détaillés des circuits www.destinationcoeurdeflandre.fr



# Sainte-Barbe, bienfaitrice des marcheurs

En 1953, l'estaminet A Sainte Barbe « sponsorise » le Club des Marcheurs Nieppois

En 1953, Solange et Léon Camel, les patrons de l'estaminet A Sainte-Barbe organisent une tombola au profit du Club des Marcheurs Nieppois nouvellement créé à l'initiative d' André Rivière, leur champion de voisin. Amis, clients et membres du club de marche posent devant l'estaminet pour remettre le gros lot, un magnifique vélo, aux gagnants Fanny et Théophile Deprêtre. De quoi payer des maillots aux jeunes marcheurs!





André Rivière sous le maillot du CMN.
Le Club nieppois connaîtra son heure de gloire en 1956 :
André remportera les 24 heures d'Armentières et le CMN le classement par équipes humiliant ainsi le CMA! (Club des Marcheurs Armentièrois)

Nul ne sait qui a donné le nom de Sainte-Barbe patronne des arquebusiers, des sapeurs-pompiers et des mineurs à l'estaminet de la rue d'Armentières.

L'enseigne n'existait pas avant la Grande Guerre mais Georges Catteau cordonnier et son épouse Marthe ont sans doute trouvé que l'idée d'ouvrir un établissement près de l'entrée de l'église provisoire était excellente... Angèle et Victor Leroy ont repris le café après la seconde guerre puis Solange et Victor Camel.

C'est alors qu'à deux pas de chez eux, se révèle un phénomène de la marche, sport alors très populaire!
Ce voisin, André Rivière, inscrit au Club des Marcheurs d'Amentières s'astreint depuis des années à un entraînement quotidien d'une dizaine de kilomètres et chaque samedi à 7 heures de marche, de Cassel à Dunkerque

Les résultats ne se sont pas faits attendre : il remporte ses premières courses, participe au prestigieux Strasbourg-Paris qui lui vaut une réception à la mairie de Nieppe et suscite des vocations. Les nouveaux sportifs forment le CMN et se réunissent A Sainte Barbe.

Le siège des marcheurs décide aussitôt d'organiser une tombola doté d'un vélo pour aider le club.

La vie de l'association sera éphémère (de 1953 à 1957) et André retournera au CMA et complétera son palmarès : il remportera 2 fois les 24 heures d'Armentières en 56 et 58 et de nombreuses courses régionales, deviendra champion des Flandres et participera au championnat du monde des 100 km en 56.

Enfin, il se qualifiera de 52 à 58 au prestigieux Strasbourg-Paris, véritable épopée de 500 kilomètres parcourus en 3 jours et 3 nuits qu'il terminera 3 fois dont une à la neuvième place à l'issue d'une marche de 74 heures et 50 minutes!

Sur la photo, Fanny et Théophile Deprêtre, les heureux gagnants encadrent Julien Houvenaghel, le garde champêtre en uniforme. Autour d'eux (de gauche à droite) on reconnaît de nombreuses figures nieppoises et quelques enfants. Victor Leroy, Paul Monod, Henri Dierckens, Gustave Rivière, Léon Billau, Maurice Leroy, René Lefebvre, Jules Deremaux, Michel Rivière, Léonard Bailleul, Jean Verdru, Christian Carnel, Solange Leroy, Marcelle Carnel, Angèle Leroy, Léon Carnel, René Wyckaert, le secrétaire de mairie et Jocelyne Carnel.

Le dernier rang est occupé par les marcheurs grimpés sur un banc : Michel et Jean Bailleul, Michel Quaghebeur, Raymond Vrielynck, Louis Buchet et Robert Rwière, frère du champion.

A droite, la haute stature d'André Rivière autorise leur chef de file à se priver de perchoir l



« Nieppe au passé» : Jean-Claude Delpierre 03.20.48.72.38 ou jean-claude.delpierre@wanadoo.fr Documents : musée d'Histoire locale. Collection JCD

Merci à Arlette Vanderschooten, Nicole Leroy, Jocelyne Carnel et André Rivière

# Une fin d'année sportive à l'école Suzanne-Crapet



Pause à la halte fluviale.

Les élèves de CE2/CM1 de l'école élémentaire Suzanne-Crapet ont participé à une séance d'initiation à la marche nordique encadrée par Sébastien, animateur de la ville. Une activité qui a bien marché!

# Ecole municipale des sports

## Saison 2020/2021



Les inscriptions pour l'Ecole municipale des sports sont ouvertes à la mairie, au service jeunesse. Retrouvez toutes les modalités d'inscriptions, le programme des séances d'initiations sur www.nieppe.fr

Plus d'infos au service jeunesse ☎ 03 20 44 33 80.

## CVL période estivale

Les CVL ont ouvert leurs portes lundi 6 juillet pour 7 semaines d'activités sur les thèmes des pays européens en juillet et Air, terre, mer en août. Plus de 300 enfants âgés de 3 à 16 ans fréquentent nos séjours.



Les équipes de direction et d'animation de juillet.

Sortie vélo pour les ados du CVL Roger-Salengro, vendredi 10 juillet.



Spectacle au CVL Suzanne-Crapet.





## Etat civil

#### **Naissances**

Jana Maris Audic (Lille – 04/02) Serena Vanderhaegen (Armentières – 17/02) Marceau Bara (Armentières – 19/02) Manon Vanhelle (Armentières – 24/02)

Ibrahim Rajiallah (Senlis - 04/03) Lucas Blanquart Lermy (Armentières - 04/03) Nelya Kerskens Njoh Bwanga (Tourcoing - 11/03) Mathéo Bamélis (Armentières - 21/03)

Lyam Dumoulin (Lille – 01/04)
Suzon Buchard (Armentières – 03/04)
Olivia Surmont (Lille – 13/04)
Margaux Denoeud (Armentières – 13/04)
Arthur Fortrie (Armentières – 24/04)
Lison Dauchy (Armentières – 24/04)
Oscar Markey (Armentières – 25/04)
Milann Renaux (Armentières – 26/04)

Ignace Taniel Duhamel (Lille – 13/05) Lisa Benard (Armentières – 18/05) Mylan Crombet (Armentières – 23/05) Charlie Deroncq (Armentières – 25/05)

Hugo Merat (Armentières - 09/06)

## Mariages célébrés à Nieppe

Alexandre Olivier, professionnel automobile et Carole Willems, commerciale (14/02)

Vincent Deladiennée, ambulancier et Aurélie Fontaine, ingénieur qualité sécurité environnement (22/02)

Juan Tamargo, conseiller commercial et Hélène Deloof, assistante maternelle (07/03)

**Jean Belval,** conducteur d'autocar **et Christine Covemaeker,** adjointe administrative (07/03)

Pascal Legrand, acheteur vendeur et Hélène Thery, coordinatrice planning (27/06)

# Publications de mariages célébrés à l'extérieur

Philippe Bailleux, employé de banque (Carvin) et Valérie Tieffry, chargée de clientèle en banque

**Guillaume Duhamel,** agent hospitalier (Fleurbaix) **et Justine Candeille,** assistante dentaire

**Sylvain Notteau,** conseiller en financement (Comines) **et Marcy Giglio,** clerc de notaire

#### Décès

Joël Lelievre, 73 ans (Armentières – 04/02) Araksi Mouchmoulian épouse Buissart, 86 ans (Armentières – 10/02)

Edith Boidin, 77 ans (Armentières – 17/02) Camille Devos, 18 ans (Loos – 19/02)

**Georgette Lorraine veuve Moronval,** 92 ans [Nieppe – 22/02] **Geneviève Cozzolino épouse Ponchant,** 98 ans [Nieppe – 26/02]

Roland Buysse, 81 ans (Nieppe – 28/02) Jean Vermeulin, 85 ans (Lomme – 29/02)

**Lucienne Verslype veuve Duperrier,** 88 ans (Armentières – 02/03)

Jean-Paul Degroote, 67 ans (Lille – 05/03)

Daniel Vercleyen, 60 ans (Nieppe – 12/03)

Wieslawa Stezycki veuve Zaganiacz, 89 ans (Nieppe – 21/03)

Marie Gauquier épouse Haerinck, 93 ans (Nieppe – 28/03)

Michel Blondel, 81 ans (Nieppe – 01/04)

Joseline Jouvenet veuve Cousin, 88 ans (Armentières – 05/04)

Michel Baron, 76 ans (Nieppe – 06/04)
Thérèse Fenart, 82 ans (Nieppe – 09/04)
Jean-Pierre Masquelier, 73 ans (Armentières – 16/04)
Jeanine Jouviaux veuve Duronsoy, 94 ans (Nieppe – 18/04)
Isabelle Maillet épouse Top, 52 ans (Lille – 24/04)
Jean Cwynar, 52 ans (Lille – 26/04)
Janine Kasprzak veuve Josson, 61 ans (Nieppe – 30/04)

**Jacqueline Elsens veuve Vantomme,** 90 ans (Armentières – 06/05)

Solange Leroy veuve Rouzé, 91 ans (Nieppe – 22/05) Lucette Pépin veuve Clavon, 82 ans (Armentières – 26/05)

Pierre Cassez, 85 ans (Armentières – 09/06) Christian Fouquet, 78 ans (Nieppe – 28/06) Suzanne Flourent veuve Broquet, 88 ans (Nieppe – 29/06)

Les jeunes gens qui atteindront leurs 16 ans durant le mois, sont invités à se présenter à la mairie, service population afin de se faire recenser.

Bien vouloir se munir du livret de famille, d'une carte d'identité et éventuellement d'un certificat de nationalité française.

# Enquête de l'INSEE



L'INSEE réalisera une enquête auprès de quelques ménages sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Les personnes seront contactées entre le 17 août et le 6 septembre par un enquêteur, muni d'une carte officielle, tenu au secret professionnel et les réponses apportées resteront confidentielles. Merci de lui réserver un bon accueil.

# Permanences/ouvertures

#### **ELUS**

Pendant les mois de juillet et août, si vous souhaitez rencontrer le maire et les adjoints, en ce qui concerne les affaires urgentes, merci de prendre contact avec le secrétariat de M. le Maire 30 20 38 80 05 – cabmaire 00 ville-nieppe.fr

#### **SERVICE POPULATION**

#### -Permanence du samedi

La mairie sera uniquement ouverte au public **samedi 1**er **août de 10 h à 12 h**.

La reprise des permanences aura lieu samedi  $\bf 5$  septembre de  $\bf 10$  h à  $\bf 12$  h.

#### -Permanence de l'avocat

Prochaine permanence : **samedi 5 septembre de 9 h à 12 h** sur rendez-vous pris au préalable en appelant la mairie **3 03 20 38 80 00**.

#### MUSÉE

Musée d'histoire locale ouvert tous les dimanches en juillet et en août de 15 h à 18 h. Entrée gratuite. Merci de respecter les gestes barrières.

#### **COMMERCES:**

#### **Boucheries**

**Candeille :** du 29 juillet midi au 28 août au matin. **Ghesquière :** du 12 juillet à midi au 4 août au matin

#### **Boulangeries**

**Bodèle :** du 8 août au soir au 1<sup>er</sup> septembre au matin **Boulangerie du Pont :** du 10 au 27 août inclus **Decouvelaere :** dates non communiquées.

#### **Pharmacies**

Les pharmacies du Parc, du Centre et du Pont restent ouvertes tout l'été.

## Activité sportives pour les seniors

#### Saison 2020/2021

Inscriptions à partir du 27 juillet au Pôle seniors, 1442 rue d'Armentières ( 20 32 038 80 30)

		Tarif nieppois	Tarif extérieur à la commune
Gym douce Reprise lundi 14 septembre	Lundi et mercredi de 10 h à 11 h	30 €	60€
Aquagym	orise Solt de :	35 € pour 1 séance par semaine	70 € pour 1 séance par semaine
Reprise mardi 15 septembre		1 (= (= (= (= (= (= (= (= (= (= (=	::-::-::-::-::-::-::-::-
		70 € pour 2 séances par semaine	140 € pour 2 séances par semaine
Multisports seniors Reprise vendredi 18 septembre	Dates (voir le programme)	30 € annuel (sauf pour les personnes inscrites à la gym douce, la cotisation inclut les activités multisports)	
Marche nordique, Tai-Chi-Chuan, Sophrologie, Pilates, Pétanque, Vélo.		Renseignements et programme au Pôle seniors	

#### Documents à fournir :

- . 1 justificatif de domicile
- . 1 certificat médical à la pratique du sport souhaité, délivré par votre médecin traitant
- . le règlement de la cotisation

# **Vivons Nieppe ensemble**

#### ...Sans nuance

D'abord un grand MERCI! C'est un électeur sur deux qui a accordé sa confiance à notre équipe.

C'est pour nous une belle reconnaissance du travail accompli depuis six ans, qui nous permet de continuer notre action dans le même esprit. Nous saurons nous montrer dignes de cette confiance dans l'intérêt des Nieppoises et des Nieppois et de leur avenir!

#### Année blanche...

Année 2020, bien malin qui aurait pu prédire ce qui se passerait au premier semestre 2020...

Décembre 2019, l'épidémie de Covid-19 se déclenche en Chine. « Le nombre de cas en France, sera très limité » selon Agnès Buzyn, ministre de la Santé en poste fin janvier 2020 avant d'être propulsée candidate LREM de la dernière chance à Paris!

Et puis allant crescendo, les cas se multiplient et La France découvre que l'épidémie, ennemi invisible, est arrivée dans l'hexagone...

On commence par chercher des coupables (le fameux patient zéro), mais à quoi bon, il s'agit de sauver des vies et non de sauver sa peau!

Mardi 17 mars à 12 h, début du confinement. « Nous sommes en guerre! »

Les Français, pendant cette période souffriront surtout de ne pas pouvoir voir leurs proches, de ne plus pouvoir embrasser les membres de leurs familles. Les EHPAD sont des camps retranchés, notre foyer logement également. Le virus n'y passera pas !

Les Français retiendront aussi l'impossibilité de se déplacer sans attestation, les contrôles, les amendes à 135 €. Les établissements scolaires fermés, les lieux de convivialité également.

L'économie s'arrête, parfois par décision administrative, la pénurie menace sur certains produits, certains font des provisions démesurées

Du côté de ceux qui nous gouvernent : un florilège de contradictions...

#### Zone rouge...

Le 11 mai arrive le déconfinement progressif... On peut recommencer à se déplacer, mais en restant dans un rayon de 100 kms...un sentiment de semi-liberté se profile...Et pour nous Frontaliers, c'est un peu la double peine avec les frontières encore fermées!

Le virus s'essouffle et le 2 juin, la région des Hauts-de-France n'est plus en zone rouge, les activités peuvent reprendre un cours un peu plus normal et la liberté de circuler reprend ses droits...

#### Vague verte...

Le 28 juin, à l'issue du 2° tour des élections municipales, les commentaires des journalistes vont bon train, pour certaines villes, on parle carrément de « vague verte... », montrant la prise de conscience par de plus en plus de monde que les choses doivent être faites autrement pour préserver la nature, l'environnement, la planète

Autre star du 28 juin, l'abstention...Face aux précautions imposées, nombre d'électeurs ont eu peur de venir voter, affectant ces municipales, pourtant élections préférées des Français. Nouvelle victime de la gestion du Covid-19 par nos bureaucrates : la démocratie!

#### Article 22 : droit d'expression des élus minoritaires

L'article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que « dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur... »

La commune diffusant un bulletin d'information générale, la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée à 1/3 de page pour chacune des listes de l'opposition. Le groupe majoritaire disposera des 2/3 d'une page. (...)

Ce texte sera alors reproduit in extenso. Les termes employés dans les articles relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs. ■

## Nieppe - Notre engagement c'est vous!

Avant tout, notre équipe remercie l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés aux urnes et qui ont porté leur suffrage sur notre liste. Nous sommes fiers de nos échanges, de nos rencontres mais surtout de notre équipe, de notre programme et de notre campagne propre.



Ce deuxième tour fût tout d'abord marqué par :

- un taux d'abstention record 63,59%.
- une augmentation de 7 % pour notre liste par rapport au premier tour (142 voix supplémentaires).
  - un résultat de 33 % des suffrages.

Grâce à ce résultat, nous obtenons  $\bar{5}$  sièges au conseil municipal et 1 siège à la CCFI. Pendant ces 6 ans, nous

continuerons à mettre en avant notre méthode : dialogue et concertation.

le nos échanges, de nos notre campagne propre.



Nous espérons que Monsieur le maire et son équipe, nous laisserons apporter notre expérience et notre vision sur les différents projets de la commune. Notre priorité est avant tout le bien être des Nieppois. Construction et échange seront notre fil de conduite. Nous serons vigilants pour que chaque Nieppois soit entendu et restons bien évidemment toujours à votre disposition, n>hésitez pas à nous contacter.



Nieppe - Notre engagement c'est vous



nieppe.necv@gmail.com



07.49.38.68.00

## Nieppe, Dynamique Citoyenne:

Avec 1 104 voix, une majorité relative d'électeurs Nieppois a décidé de reconduire la majorité sortante pour les six prochaines années. Elle a ainsi fait le choix de la continuité.

17.49 % des électeurs ont soutenu notre action et adhéré à notre projet pour la Ville. Nous les en remercions très chaleureusement.

Nous ne pouvons ignorer que plus de 63 % des électeurs de notre commune n'ont pas souhaité se rendre aux urnes. Le non usage d'un droit de vote, si chèrement acquis, influe sur les scrutins. Crise sanitaire, perte de crédibilité de la politique, quelle que soit la raison, elle est significative car cette élection municipale a un fort enjeu local qui façonne le quotidien, le cadre de vie et la vie des citoyens.



La somme des scores réalisés par les autres listes est supérieure à la liste du Maire. Nous osons espérer qu'il saura en tenir compte et être le Maire de tous les Nieppois, avec le sens de l'intérêt général. Nous espérons qu'il sera un Maire à l'écoute de tous les points de vue et attentif à ce qui peut rapprocher, dans le respect des convictions de chacun. Nous devons avancer ensemble, notamment à chaque fois que nos programmes convergent. Nous serons présents pour voter et soutenir les propositions qui nous paraîtront aller dans le sens de l'intérêt général. Ce mandat doit être un mandat utile pour nos concitoyens, leur cadre de vie mais aussi pour la transition écologique.



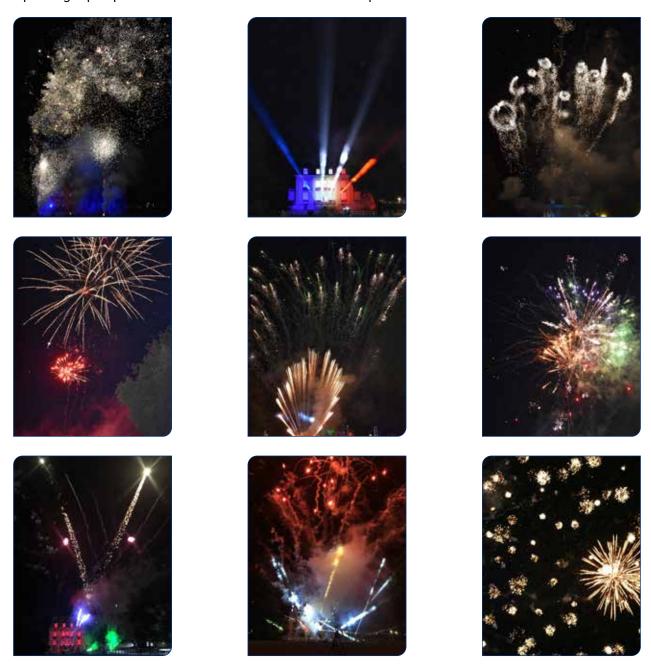


Les élus : <u>Carole **DUMONT**</u> Jérôme **RENIER** 

Facebook : Nieppe, Dynamique Citoyenne Contact : nieppedynamique@gmail.con

# Fête Nationale

Souvenirs photographiques des feux d'artifices des années précédentes...



Fête nationale 2020 - les élus et personnalités devant le monument aux morts.

